

5 septembre 2008

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

VALLOUREC

(Euronext Paris)

Par courrier du 5 septembre 2008, la société Deutsche Bank AG (Theodor-Heuss Allee 70, Frankfurt am Main, 60486, Allemagne) a déclaré avoir franchi en baisse, le 2 septembre 2008, directement et indirectement par l'intermédiaire de ses filiales, par suite d'une cession d'actions VALLOUREC hors marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VALLOUREC, et détenir directement et indirectement, 2 373 311 actions VALLOUREC (1) représentant autant de droits de vote, soit 4,47% du capital et des droits de vote de cette société (2).

(1) Dont 2 254 838 actions détenues directement.

(2) Sur la base d'un capital composé de 53 038 720 actions représentant 53 056 638 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.